

Bordereau de signature

Matérialisation d_une place de livraison rue
Max Pouchet

Signataire	Date	Annotation
Application Webdelib Ville, Application webdelib Ville	24/09/2024	Action : Visa
Theo Perez, MAIRE	30/09/2024	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Theo PEREZ</u> (maire , COMMUNE DE BOIS GUILLAUME) , émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 05 juil. 2023 à 13:51 au 05 juil. 2026 à 13:51.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : ACTES VILLE // Délibération Ville



ARRÊTÉ

Services Techniques

ARRETE N°A2024_204

Matérialisation d'une place de
livraison
rue Max Pouchet

Hôtel de ville
31 Place de la Libération
76230 Bois Guillaume
Tél : 02,32,12,24,40
contact@ville-bois-guillaume.fr

DECISION ET SIGNATURE
Commune de Bois-Guillaume

Le Maire de la commune de Bois-Guillaume

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2213.1 et suivants,
- Le Code Pénal et notamment ses articles R.610-5 et suivants, R.321-1 à R.321-12, R.633-1 à R.633-5 et R.635-3 à R.635-7.
- Le Code de la Route, et notamment son article R.417-9

Considérant

La nécessité de créer une place de livraison rue Max Pouchet 76230 Bois-Guillaume, au niveau de l'intersection avec la route de Neufchâtel.

ARRETE

Article 1 :

Rue Max Pouchet au niveau de l'intersection avec la route de Neufchâtel 76230 Bois-Guillaume :

Une place de livraison d'une emprise de 8 mètres linéaires est créée dans les conditions décrites ci-après.

Article 2 :

Le stationnement est autorisé sur ces emplacements pour une durée maximum de 15 minutes

Article 3 :

Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire par les services de la Métropole-Rouen-Normandie.

Les infractions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi,

article 4 :

M. le Directeur Général des Services de la Ville de BOIS-GUILLAUME,
M. le Directeur des Services Techniques,

**M. le Contrôleur Général de la Sécurité Publique,
M. le Chef du Service de Police Municipale de BOIS-GUILLAUME,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent
arrêté.**

**Dont une ampliation sera transmise au Pôle de Proximité Plateaux-
Robec de la Métropole Rouen Normandie pour diffusion aux divers
services concernés**

Fait à Bois-Guillaume, le 23 septembre 2024

le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line that ends in a small hook and a dot.

Théo PEREZ